



COMMUNIQUÉ **De la FCPE de la Vienne**

Vendredi 2 octobre 2026

Mobilisations lycéennes : il faut garantir aux jeunes le droit de s'exprimer dans un cadre apaisé et sécurisé

La FCPE de la Vienne appelle au dialogue et à la responsabilité de tous.

Ces derniers jours, dans la Vienne et partout en France, les lycéens sont descendus massivement dans la rue pour dénoncer un manque criant de moyens dans les établissements scolaires où ils poursuivent leur scolarité.

Les préoccupations exprimées par les lycéens, par ailleurs portées depuis de nombreuses années par la FCPE, sont légitimes et doivent être entendues.

Leurs revendications concernent directement leur quotidien, leur scolarité et leur avenir : classes chargées, emplois du temps déraisonnables, rythmes scolaires et notamment les temps de transport impactant (suppressions toujours plus nombreuses de bus et horaires), manque d'enseignants, manque d'AESH, conditions d'étude, non-remplacement des absences d'enseignants, inquiétudes liées à l'orientation et à Parcoursup, défense d'une École publique disposant des moyens nécessaires à ses missions, mais aussi un bâti scolaire vétuste...

Cette parole doit rester la leur. Soutenir le droit des jeunes à s'exprimer, c'est aussi respecter leur autonomie, leurs choix et la diversité de leurs opinions, sans chercher à parler ou à décider à leur place. C'est pourquoi la fédération départementale FCPE de la Vienne refuse toute instrumentalisation ou récupération politique des mobilisations lycéennes.

La FCPE de la Vienne appelle l'ensemble des acteurs et décideurs – pouvoirs publics, Éducation nationale, forces de l'ordre, familles et jeunes eux-mêmes – à permettre le dialogue et l'expression de ces revendications dans un cadre démocratique, pacifique et respectueux de chacun. Dans les établissements scolaires, les instances et commissions où les élèves siègent doivent être réunies.

La mobilisation et l'expression collective font partie de l'apprentissage de la citoyenneté. Dans les établissements comme en dehors, les jeunes doivent pouvoir faire entendre leurs préoccupations, échanger, débattre et exprimer pacifiquement leurs revendications.

Dans le même temps, la liberté de manifester implique le respect des personnes, des biens et de celles et ceux qui ne souhaitent pas prendre part à la mobilisation.

La FCPE de la Vienne appelle :

- **Les lycéens mobilisés** à privilégier des formes d'action pacifiques.

- **Les représentants de l'État et les forces de l'ordre** à veiller à la protection des jeunes et à l'encadrement des rassemblements et manifestations. Leurs interventions doivent permettre de prévenir les violences, de protéger les personnes et les biens et de garantir l'exercice des libertés publiques dans un cadre sécurisé. La présence d'un grand nombre de mineurs impose une attention particulière en privilégiant systématiquement la prévention, le dialogue et l'apaisement.

- **Les parents d'élèves** qui le peuvent à être présents aux côtés des lycéens lors des rassemblements et manifestations. Leur présence peut contribuer au bon déroulement des mobilisations, favoriser le dialogue, prévenir les tensions et participer à la protection des jeunes.

- **L'Etat** à s'engager investir durablement dans sa jeunesse, à augmenter le budget de l'éducation nationale, à prendre dès maintenant des décisions sûres et posées pour améliorer la situation des lycéens : des enseignants en nombre suffisant, des personnels de santé en plus dans chaque établissement, des rythmes scolaires respectés s'appuyant sur la convention citoyenne sur le temps de l'enfant.

La Région à repenser le bâti scolaire avec des investissements à la hauteur des travaux à effectuer.

L'École doit rester un lieu où les jeunes apprennent aussi à débattre, à s'exprimer et à exercer leur citoyenneté. Permettre cette expression dans un cadre pacifique et protecteur est l'affaire de tous.

Contacts presse : FCPE 86 – 05.49.46.69.56 - fcpe@fcpe86.fr